



# Communiqué de presse

Jeudi 30 juin 2022

## Paiement sans contact

### Tisséo innove pour faciliter la mobilité de ses voyageurs

A compter du 4 juillet prochain, il sera désormais possible dans la navette aéroport d'utiliser sa carte bancaire ou son smartphone, doté d'une application de paiement sans contact comme titre de transport. Ce nouveau service expérimenté en avant-première sur la navette aéroport servira de test avec une perspective de déploiement sur l'ensemble du réseau Tisséo et tous les modes en 2023. Pour Nicolas Misiak, Président de Tisséo Voyageurs : *« Le paiement sans contact s'inscrit dans les nouveaux usages pour une mobilité plus connectée et plus fluide mais aussi plus responsable avec la suppression de tickets. Le paiement sans contact est inclus dans le programme MaaS (Mobility as a Service) de Tisséo qui vise à simplifier le parcours de l'usager grâce à l'innovation technologique ».*



#### Un système plein d'atouts

Le paiement sans contact, un système qui simplifie la vie de tous les usagers et qui est particulièrement adapté aux besoins des voyageurs occasionnels : utilisateur d'un jour, touristes, congressistes, etc. La navette aéroport était donc toute désignée pour tester ses nombreux atouts, en termes :

- **d'innovation** : la carte bancaire devient ticket
- **de gain de temps** : plus besoin d'acheter de ticket au préalable
- **de simplicité** : en un bip le titre de transport est payé et validé
- **d'écoresponsabilité** : fini les tickets papiers, fini les déchets
- **de sécurité** : un paiement répondant aux normes de sécurité pour les transactions commerciales et respectueux des normes RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

#### Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne – 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



# Communiqué de presse

Jeudi 30 juin 2022

## Comment ça marche ?

- 1) Valdez votre carte bancaire sans contact**  
Présentez votre **carte bancaire sans contact** (Visa, Carte Bleue, Mastercard) **ou votre smartphone**, devant l'un des valideurs mis à votre disposition dans la navette. Vous les reconnaîtrez, ils sont noirs avec le logo « sans contact ».
- 2) Vérifiez la validation**  
Pour savoir si votre voyage est validé, il suffit d'entendre le **bip aigu avec le picto validé vert**. Le valideur ne délivre pas de ticket, ni de reçu. Votre carte bancaire ou votre smartphone devient votre titre de transport.  
  
Si vous entendez **un bip grave avec une croix rouge** votre voyage n'est pas validé. Vous devez acheter un ticket directement auprès du conducteur ou sur l'application Tisséo\*.
- 3) Contrôle de votre titre de transport**  
Présentez votre **carte bancaire sans contact** ou votre **smartphone** au contrôleur Tisséo.
- 4) Suivez vos achats**  
Le prélèvement sera visible sur votre relevé bancaire. Pour accéder à votre relevé de consommation, rendez-vous sur le site **tisseo.fr** rubrique Tarifs. Et laissez-vous guider !

\* Uniquement sur Android / Only available on Android.

▪ Plus d'informations sur [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr) ou l'appli Tisséo.

#### Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne – 06 86 59 71 31 – [marie-adeline.etienne@tisseo.fr](mailto:marie-adeline.etienne@tisseo.fr)  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)